



Supplément à payer un accès à une piscine déjà prévue dans le bail

Par Lolo

Bonjour

Je suis locataire dans une grande maison comptant 6 appartements et une piscine commune. Nous avons tous sur notre bail un accès à la piscine avec une entente commune pour emmener des invités.

Notre propriétaire a décidé de nous imposer de devoir lui payer la somme de 100 euros au delà de 4 invités, 200 euros au delà de 10 invités.

J'aimerais savoir tout simplement si il a le droit de nous l'imposer.

Mille mercis à vous pour votre réponse.

Cordialement

Laurent ALBENGA